

Épreuve



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 — N° 94

Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

\_\_\_\_\_

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Déclarations de députés**

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

\_\_\_\_\_

M. Morin (Acadie) fait une déclaration afin de féliciter le Club de soccer Les Braves d'Ahuntsic, accrédité dans le cadre du Programme de reconnaissance des clubs juvéniles de Canada Soccer.

\_\_\_\_\_

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Matthew Dewarvin.

\_\_\_\_\_

M. Bouazzi (Maurice-Richard) fait une déclaration afin de réciter le poème *Si je dois mourir* de Refaat Alareer.

\_\_\_\_\_

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Deveault.

\_\_\_\_\_

**1<sup>er</sup> février 2024**

---

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale contre le cancer.

\_\_\_\_\_

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Carnaval Saint-Jean-Bosco.

\_\_\_\_\_

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de demander au gouvernement de maintenir l'efficacité du Service aérien gouvernemental.

\_\_\_\_\_

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lorraine Torpy.

\_\_\_\_\_

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de souligner le 200<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Sainte-Claire.

\_\_\_\_\_

Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Centraide du Grand Montréal.

\_\_\_\_\_

Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marina Boudreault Larouche.

\_\_\_\_\_

**1<sup>er</sup> février 2024**

---

À 9 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 06.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Boulet, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 51 Loi modernisant l'industrie de la construction

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 51.

\_\_\_\_\_

Mme Zaga Mendez (Verdun) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 597 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 597.

1<sup>er</sup> février 2024

---

### Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de Revenu Québec.

(Dépôt n° 1260-20240201)

---

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec;

(Dépôt n° 1261-20240201)

Le plan stratégique 2023-2027 du Conseil du patrimoine culturel du Québec;

(Dépôt n° 1262-20240201)

Le plan stratégique 2023-2027 du Conseil des arts et des lettres du Québec.

(Dépôt n° 1263-20240201)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 28 novembre 2023 par Mme Rizqy (Saint-Laurent) concernant l'annulation de la hausse des frais de scolarité des étudiants provenant de l'extérieur du Québec;

(Dépôt n° 1264-20240201)

La réponse à la question écrite n° 70 concernant l'appui à la francophonie canadienne à la suite de l'adoption de la cible d'immigration francophone par le gouvernement fédéral, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 novembre 2023 par M. Zanetti (Jean-Lesage);

(Dépôt n° 1265-20240201)

**1<sup>er</sup> février 2024**

---

La réponse à la question écrite n° 71 concernant l'augmentation des droits de scolarité pour les étudiants des autres provinces et territoires qui étudient dans les universités et les cégeps du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 novembre 2023 par M. Zanetti (Jean-Lesage);

(Dépôt n° 1266-20240201)

La réponse à la question écrite n° 73 concernant le dépôt d'un nouveau plan d'action gouvernemental en culture pour les années 2024-2029, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 novembre 2023 par Mme Ghazal (Mercier).

(Dépôt n° 1267-20240201)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Fortin (Pontiac), à titre de président de la Commission de la culture et de l'éducation, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 30 et 31 janvier 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 47, Loi visant à renforcer la protection des élèves.

(Dépôt n° 1268-20240201)

### **Dépôts de pétitions**

M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 704 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élimination des intérêts sur les prêts accordés par l'Aide financière aux études.

(Dépôt n° 1269 -20240201)

**1<sup>er</sup> février 2024**

---

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 375 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les négociations dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

(Dépôt n° 1270 -20240201)

---

Mme Rizqy (Saint-Laurent) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 037 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'indexation des rentes des retraités des secteurs public et parapublic.

(Dépôt n° 1271 -20240201)

---

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 331 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'un comité conseil jeunesse permanent sur le climat à l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1272 -20240201)

---

Mme Dufour (Mille-Îles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 243 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur des Îles-Laval.

(Dépôt n° 1273 -20240201)

---

**1<sup>er</sup> février 2024**

---

M. Bouazzi (Maurice-Richard) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 169 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la tenue d'une enquête du BAPE avant l'implantation de l'usine de batteries Northvolt.

(Dépôt n° 1274 -20240201)

\_\_\_\_\_

Mme Zaga Mendez (Verdun) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 380 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une formation obligatoire pour les parlementaires au sujet des changements climatiques.

(Dépôt n° 1275 -20240201)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
Mme Rizqy (Saint-Laurent) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 547 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'indexation des rentes des retraités des secteurs public et parapublic.

(Dépôt n° 1276-20240201)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement,  
Mme Zaga Mendez (Verdun) dépose :

Une liasse de documents concernant le processus d'évaluation environnementale.

(Dépôt n° 1277-20240201)

1<sup>er</sup> février 2024

---

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 31 janvier 2024 sur la motion de Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) proposant que le projet de loi n° 595, Loi proclamant la Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 188 en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 595, Loi proclamant la Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal, est adopté.

---

L'Assemblée tient le vote reporté le 31 janvier 2024 sur la motion proposée par M. Kelley (Jacques-Cartier) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la planification déficiente de la part du gouvernement caquiste en matière de besoins énergétiques nuit au développement des petites et moyennes entreprises du Québec;

QUE devant l'ampleur des enjeux auxquels le Québec est confronté, elle demande à nouveau au gouvernement caquiste de tenir une véritable consultation nationale sur l'énergie afin de permettre aux Québécois de s'exprimer sur les solutions à envisager.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 189 en annexe)

Pour : **33** Contre : **82** Abstention : **0**

1<sup>er</sup> février 2024

---

### Motions sans préavis

M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la préservation du monopole d'Hydro-Québec sur la distribution et la vente d'énergie à des tiers; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, conjointement avec M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme qu'il n'est pas souhaitable d'imiter ou de s'inspirer d'un modèle étranger, comme la Suède, où la production d'électricité est déréglementée au profit du secteur privé;

Que l'Assemblée nationale rappelle qu'Hydro-Québec possède son monopole de la distribution et du réseau de transport de l'électricité au Québec et qu'il est important de le garder intact.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 190 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Mme Garceau (Robert-Baldwin), conjointement avec M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne). M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les cas de mères victimes de violence conjugale qui se voient retirer la garde de leurs enfants; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**1<sup>er</sup> février 2024**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère que le Québec et l'ensemble des autres juridictions au Canada ont des obligations internationales et humanitaires envers les demandeurs d'asile;

QU'elle rappelle que le Québec est depuis longtemps et doit demeurer une terre d'accueil pour les femmes et les hommes fuyant la guerre, la persécution et les crises humanitaires;

QU'elle souligne que le Québec accueille plus que sa juste part de demandes d'asile comparativement aux provinces canadiennes depuis quelques années;

QU'elle exige que le gouvernement fédéral respecte ses obligations humanitaires et collabore avec le Québec et les provinces canadiennes afin d'accueillir les demandeurs d'asile de manière concertée et bienveillante, en prenant en compte la vulnérabilité de ceux-ci ainsi que des capacités de chaque juridiction;

QUE l'Assemblée nationale souligne le caractère insuffisant de l'annonce récente d'un remboursement de 100 millions au Québec pour l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile;

QU'ainsi, elle demande au gouvernement canadien de verser les 470 millions demandés par le gouvernement du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **191** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 41, Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 46, Loi sur l'amélioration de la protection des enfants dans les services de garde éducatifs;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Longueuil;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants.

**1<sup>er</sup> février 2024**

---

Mme Soucy, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance publique afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption de consentement.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 9 février 2024, Mme Dufour (Mille-Îles) s'adressera à Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'habitation au Québec, un autre échec caquiste ».

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

À 11 h 39, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

---

Les travaux reprennent à 11 h 50.

---

À 11 h 50, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

1<sup>er</sup> février 2024

---

### Débats de fin de séance

À 13 h 02, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, portant sur le sujet suivant : « l'impact du manque de logements sur les aînés du Québec ».

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 6 février 2024, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

À 13 h 15, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 6 février 2024, à 10 heures.

### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 1<sup>er</sup> février 2024, à 14 heures, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), la représentante du chef de l'opposition officielle, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 595 Loi proclamant la Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

1<sup>er</sup> février 2024

---

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) :

(Vote n° 188)

POUR - 116

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)
Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Arseneau (PQ)	Cicccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dionne (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bérubé (PQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Biron (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
		Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)		LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ) (Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Leduc (QS)	Sainte-Croix (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lefebvre (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)		Skeete (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)		St-Louis (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)		St-Pierre Plamondon (PQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Girard (CAQ) (Groulx)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Grondin (CAQ)	Massé (QS)	(Hull)
		McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)

1<sup>er</sup> février 2024

---

Sur la motion de M. Kelley (Jacques-Cartier) :

(Vote n° 189)

**POUR - 33**

Arseneau (PQ)	Dufour (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	(Mille-Îles)	Marissal (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	Massé (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	McGraw (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
Ciccione (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Prass (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)	

**CONTRE - 82**

Abou-Khalil (CAQ)	Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Mallette (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)
Asselin (CAQ)	Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)
Bachand (CAQ)	Chassin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)
Bélanger (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
(Orford)	Déry (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bernard (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Biron (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	(Hull)

1<sup>er</sup> février 2024

---

Sur la motion de M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, conjointement avec M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 190)

**POUR - 108**

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier	Rotiroti (PLQ)
		(PLQ)	
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
(CAQ)			
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon
			(PQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
(La Pinière)	(Lac-Saint-Jean)	Massé (QS)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Grondin (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charette (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	
Chassin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Nichols (IND)	
Ciccone (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Paradis (PQ)	

1<sup>er</sup> février 2024

---

Sur la motion de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) :

(Vote n° 191)

**POUR - 105**

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)
Allaire (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Kelley (PLQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Caire (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
(Portneuf)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ)	(Groulx)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
(La Pinière)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	(Hull)
Charest (CAQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
Charette (CAQ)	Grondin (CAQ)	Massé (QS)	
Chassin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	